



## CLINIQUE VETERINAIRE DE L'HUISNE

24 Rue du Château d'O  
61260 LE THEIL SUR HUISNE  
tel : 02 37 49 64 30

mail: veterinairedelhuisne@gmail.com

5 rue de la cloche  
28400 Margon  
tel: 02 37 52 43 03

**CONTRAT DE SOINS et CONSENTEMENT ECLAIRE**  
**GYNECOLOGIE Année 2020**  
**au HARAS DES LANDES – 61130 ST-GERMAIN DE LA COUDRE**

Mr / Mme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_ (Co)-Propriétaire de la jument(ou son représentant) :

Nom : \_\_\_\_\_

N° SIRE : \_\_\_\_\_

Transpondeur : \_\_\_\_\_

**I – Autorise** les Docteurs Vétérinaires ALLAIRE, BOISSEAU, RIFFAUD, SILVA, COLIN à pratiquer les palpations trans-rectales et échographies qu'ils jugeront nécessaires pour le suivi gynécologique de ma jument, ainsi que les éventuels traitements ou analyses complémentaires utiles. Je reconnais être informé que ces examens rectaux et échographiques présentent des risques minimes mais graves pour l'animal de lacération ou de perforation, inhérents à la technique.

**II - S'engage** à acquitter les honoraires (assujettis à une TVA 10%) du suivi gynécologique :  
Cochez la case de votre choix :

**EN INSEMINATION EN SPERME FRAIS OU REFRIGERE**

- Un forfait par chaleur suivie : 99,88 € TTC (90,8 HT)
- si la jument part après ovulation : 87,12 € (79,2HT)
- Un forfait de 181,5 € TTC (165HT) par jument pour toute la saison.
- Si la jument part après ovulation 168,5 TTC (153,18 HT)
- Une facturation par examen fractionné au prix de 23,1 € TTC (21HT) l'échographie + frais de déplacements (4,8€ TTC soit 4€ HT)

**EN INSEMINATION EN SPERME CONGELE**

- Un forfait de 280,5 € TTC (255HT) par jument pour toute la saison.
- Si la jument part après ovulation 267,5 TTC (243,18 HT)
- Un forfait par chaleur suivie : 145,75 € TTC (132,5HT)
- si la jument part après ovulation: 132,99 TTC (120,9 HT)
- Une facturation par examen fractionné au prix de 23,1 € TTC (21HT) l'échographie + frais de déplacements (4,8€ TTC soit 4€ HT)

*\* Le forfait comprend les explorations rectales et échographiques de contrôles d'ovulations. Ne sont pas compris dans les forfaits les traitements médicaux jugés nécessaires pour la bonne reproduction et la bonne santé de la jument.*

**III – Accepte** les soins que nécessiterait par ailleurs son état de santé (ou celui de son poulain) au cours de son séjour au Haras.

- La jument reste jusqu'au diagnostic de gestation
- La jument repart après ovulation

P.S. Nous ne pourrions pas examiner votre jument sans avoir ce document signé de votre part, ainsi que le règlement du forfait. **Les règlements se font à la signature des contrats. Pour les contrats saison, la moitié du forfait est encaissé en début de saison et l'autre moitié à la fin de la saison. Le paiement du reste des prestations se fait à réception de facture. Possibilité de payer par chèque, virement ou prélèvements automatique.**

**Ce contrat signé tient lieu de reconnaissance de dettes en cas de non règlement des frais à la fin du contrat.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature du (co)-propriétaire  
ou de son représentant

### TARIFS DES ACTES COURANTS

Chorulon IV: 18,73 euros HT soit 22,54 TTC

Receptal 37,94 euros HT soit 45,53 TTC

Lavement utérin suite poulinage (eau vétédine) : 18 euros HT soit 21,6 TTC

Lavement utérin 23,4 euros HT soit 28,09 TTC hors produits

Vulvoplastie: 85,66 euros HT soit 102,8 TTC

Vulvoplastie 3 et + lors de la même visite: 80,63 HT soit 96,76 TTC

Vulvoplastie suite poulinage 98,6 HT soit 118,37 TTC

Métricure et sa pose: 26,24 HT soit 31,49 TTC